

**Discours de Madame Solange Moumé Etia,  
Directrice du Plaidoyer de l'ACAT-France**

*1<sup>er</sup> Congrès mondial sur les disparitions forcées  
Genève, le 15 janvier 2025*

---

*(Seul le texte prononcé fait foi)*

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de l'ACAT-France\*, ONG chrétienne, œcuménique et laïque fondée en 1974. Notre mandat est clair : militer et agir pour l'abolition de la torture, l'abolition universelle de la peine de mort, et la protection du droit d'asile en France et en Europe. L'ACAT-France est également très impliquée dans le soutien, la protection et la défense des victimes.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour mettre en commun nos connaissances, nos travaux et les plaidoyers que nous avons menés en soutien aux victimes et aux familles de victimes d'une méthode de répression pratiquée dans de nombreux pays à travers le monde, qui constitue une série de violations du droit international relatif aux droits de l'Homme : **les disparitions forcées.**

Ces disparitions ne sont pas de simples statistiques, mais des vies brisées, des familles dévastées et des communautés qui se trouvent dans l'impossibilité de faire leur deuil. Chaque nom, chaque visage, chaque histoire que nous portons ici est un rappel poignant de notre responsabilité collective. Comme l'a si bien dit Victor Hugo, « *l'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits* ». Ce droit est bafoué chaque jour dans le monde, et il est de notre devoir, à l'occasion de ce congrès, de le défendre avec ferveur.



Depuis 50 ans, nous sommes également un partenaire historique d'organisations de défense des droits humains, telles que les Mères et les Grands-mères de la Place de Mai en Argentine, qui luttent pour retrouver leurs enfants disparus pendant la dictature militaire. Nous interpellons régulièrement les gouvernements afin de connaître le sort et le lieu de détention des personnes disparues, comme nous l'avons fait récemment pour Mamadou Billo Bah et Oumar Sylla, deux défenseurs des droits humains disparus en Guinée.

Grâce à notre réseau de 4 500 militants et à nos 222 groupes locaux en France, nous intervenons dans une trentaine de pays. Nous collaborons étroitement avec des partenaires en Afrique subsaharienne, en Asie, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans les Amériques pour sensibiliser le public et interpellier les gouvernements sur leurs obligations en matière de droit international relatif aux droits de l'Homme. Nous faisons régulièrement campagne sur des centaines de cas de disparitions à travers le monde, grâce à nos appels urgents hebdomadaires, tout en exerçant une pression sur les gouvernements pour mettre fin à cette pratique cruelle.

Pour conclure, l'ACAT-France s'engage à continuer de se battre aux côtés des familles de disparus, à plaider pour des politiques qui garantissent leurs droits et à promouvoir la ratification universelle de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Nous avons la responsabilité de faire entendre la voix de ceux qui ont disparu et de bâtir un avenir où chacun peut vivre en sécurité et en dignité.

Je vous remercie.

*\*Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture*